



Vice de procédure

Par Radzia

Bonjour

J'avais une question j'ai été récemment contrôlé et subit le test salivaire qui est malheureusement positif.
Mais le gendarme n'avait pas mis de gants lors de ma manipulation et de l'ouverture du test salivaire

Comment prouver cela et faire un vice de procédure ?

Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Avez-vous demandé et réalisé la contre-expertise (prise de sang) ?